

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# CÔTES DE MEUSE WOËVRE

PRINTEMPS 2019  
**le mag'**  
**# 12**

**LES VITICULTEURS DES CÔTES DE MEUSE MIS À L'HONNEUR  
AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE 2019**



**BUDGET**

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**HYDRAULIQUE**

**PLAN PAYSAGE**

**DÉVELOPPEMENT LOCAL**

**PETR CŒUR DE LORRAINE**

  
**CÔTES DE MEUSE | WOËVRE**  
communauté de communes

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.





**Le magazine évoque de nombreuses actions liées à l'environnement, engagées par ou avec la Communauté de Communes.**

Dès la création, nous avons travaillé sur l'environnement et valorisé notre cadre de vie. C'était simplement du « bon sens », en pensant également que cela contribuait à l'attractivité de notre territoire : c'est le cas !

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) se termine; les aides liées à la rénovation de logement ne seront plus les mêmes. Avis aux personnes qui hésitent !

Enfin, ce magazine présente le budget 2019, qui intègre les nombreuses actions de développement mais également un gros poste d'investissement avec la construction du futur groupe scolaire à Saint-Maurice-sous-les-Côtes. Nous avons sollicité un maximum de subventions (État, Gip Objectif Meuse, Région, Département, ...) et par conséquent, nous n'avons pas voté de hausse de la fiscalité.

Pas de hausse des tarifs également concernant la collecte des ordures ménagères, malgré un prix du carburant (entre autre) qui est reparti à la hausse. Cette gestion très serrée nécessite un gros travail des élus et du personnel, que je remercie sincèrement pour leur investissement.

Un grand merci à tous les acteurs du territoire.

**Sylvain Denoyelle,**  
Président de la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre

Communauté de communes Côtes de Meuse/Woëvre  
22 rue Raymond Poincaré - 55210 Vigneulles-lès-Hattonchâtel  
Tél. 03 29 90 00 60 - Fax. 03 29 90 00 61

**Le mag' #12 - MAI 2019 - 3500 exemplaires.**  
Responsable de la rédaction et de la publication :  
**Sylvain DENOYELLE**

Rédaction : les élus et les agents de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre.

Crédits photos : Codecom Côtes de Meuse/Woëvre, Freepik, Isabelle Bomey.

Conception graphique : [isabelle-bomey.com](http://isabelle-bomey.com)  
Impression en France sur du papier certifié PEFC :  
Novaprint - Verdun.



## SOMMAIRE

### P.03// ACTUALITÉS

- La semaine du développement durable

### P. 04// BUDGET 2019

### P. 06// DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Zoom sur l'entreprise Perma'vision
- Alternatives aux pesticides

### P. 07// HYDRAULIQUE

- Le Rupt de Mad... suite

### P. 08// PLAN PAYSAGE

- Les viticulteurs des vins IGP Côtes de Meuse à l'honneur au Salon International de l'Agriculture
- La bourse aux vergers
- Retour sur la journée d'échanges dans le Toulais

### P. 11// DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Dernière année pour les subventions de l'OPAH
- Aides FISAC

### P. 13// PETR CŒUR DE LORRAINE

- Le Contrat Local de Santé

### P. 14// MANIFESTATIONS & ÉVÉNEMENTS



## Des animations pour sensibiliser au développement durable

Cette année la Codecom a décidé d'organiser diverses animations dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, du 30 mai au 5 juin. Ce sera l'occasion d'amener différents publics à se sensibiliser au développement durable et à toutes les notions qui en découlent.

4 ateliers périscolaires seront animés par Hélène Leclere de la Codecom : au programme apprendre les bons gestes eco-citoyens, et comment apprendre à trier en s'amusant grâce à des défis sportifs.

2 animations sont prévues au CMA Pirouette de Vigneulles (18 mois à 3 ans) :

### LUNDI 27 MAI DE 10H À 11H

Atelier de manipulation de matières, découverte des couleurs et des formes à partir d'éléments naturels animé par Martine Maso de Semeurs d'arts.

### MERCREDI 5 JUIN DE 10 À 11H

Deux ateliers tournants sur l'observation des petites bêtes et plantation et un bac à trifouiller pour favoriser l'autonomie animé par l'Écomusée d'Hannonville-sous-les-côtes

Sur inscription auprès de Cécile Metadger, directrice du CMA Pirouette au 03 29 90 95 89.

Une après-midi tout public au verger de Rambucourt le mercredi 5 juin où petits et grands pourront passer un moment convivial.



**RDV AU VERGER  
CONSERVATOIRE  
À RAMBUCOURT  
LE MERCREDI 5 JUIN  
À PARTIR DE 14H**

## ANIMATIONS

TOUT PUBLIC ET FAMILIALES

ENTRÉE LIBRE

- **Murmures d'arbres/balade contée**  
14h et 16h15  
Le Chardon Debonnaire
- **Mini-ferme**  
à partir de 14h  
Tatanim
- **Atelier Land'art**  
À partir de 14h  
Semeurs d'arts
- **Stand animations autour des insectes pollinisateurs**  
À partir de 14h  
Écomusée d'Hannonville
- **Espace lecture/Bibliothèque spécialisée**  
À partir de 14h  
Codecom/RAM avec Émilie Réot
- **Stand éco-citoyen**  
À partir de 14h  
Codecom avec Hélène Leclere
- **Troc de plantes et graines**  
À partir de 14h  
Codecom

Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez prendre contact avec la codecom :

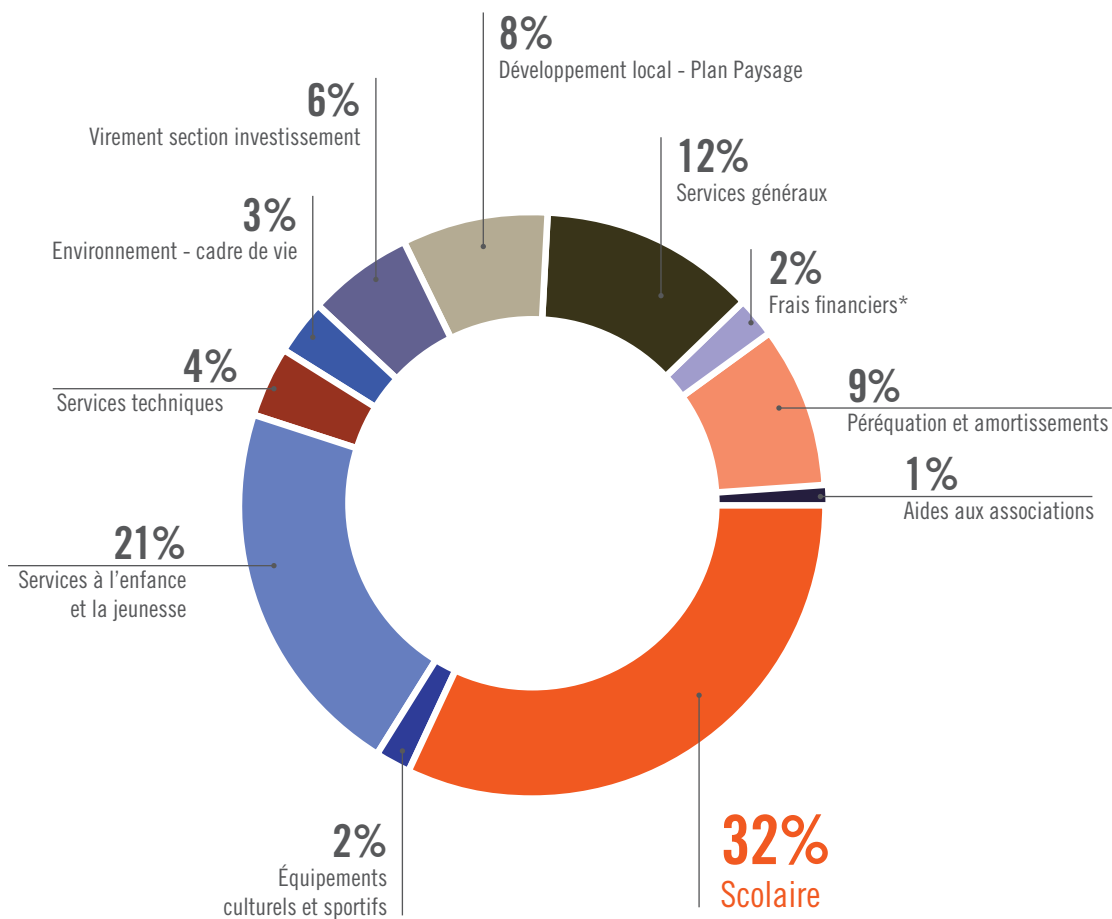
☎ 03 29 90 00 63

🌐 [www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr](http://www.cc-cotesdemeuse-woevre.fr)

# Dépenses 2019 de fonctionnement

\* Les frais financiers comprennent les intérêts d'emprunt, FNGIR (prélèvement dans le cadre de la compensation de la taxe professionnelle) et amortissements.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Virement section investissement	179 335,24
Développement local - Plan Paysage	262 730,00
Services généraux	360 970,00
Frais financiers*	49 500,00
Péréquation et amortissements	269 805,00
Aides aux associations	30 000,00
Scolaire	977 813,00
Équipements culturels et sportifs	76 200,00
Services à l'enfance et la jeunesse	652 238,00
Services techniques	138 790,00
Environnement - cadre de vie	100 190,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 097 571,74</b>

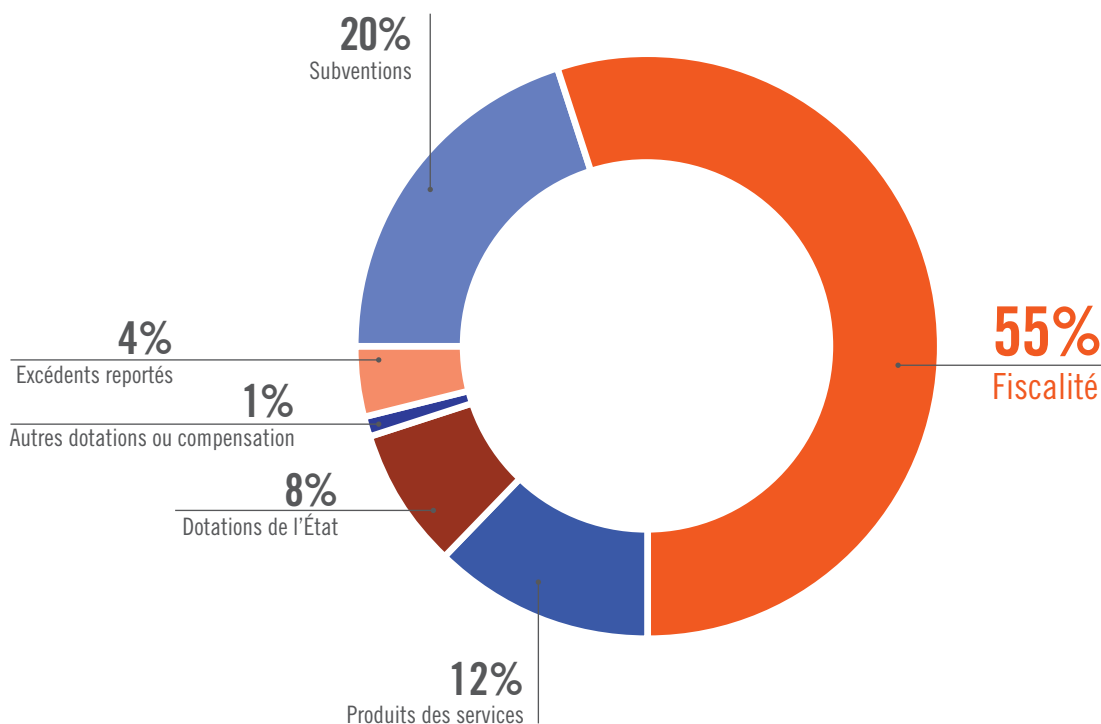


## Budgets primitifs 2019 - budget annexes

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Zone d'Activités Vigneulles	18 000 €	18 000 €	0 €	0 €
Local Commercial	949,43 €	949,43 €	49 870,73 €	105 000 €
Pôle Médico-social	18 600 €	33 467,60 €	149 000 €	149 000 €
SPANC	422 039,35 €	422 039,35 €		

# Recettes 2019 de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	EN €
Dotations de l'État	244 500,00
Produits des services	385 200,00
Fiscalité	1 760 000,00
Subventions	626 695,45
Excédents reportés	141 282,15
Autres dotations ou compensation	34 181,74
<b>TOTAL</b>	<b>3 191 859,34</b>



## Budgets ordures ménagères 2019

\*\* Les déchetteries extérieures : Vignot, Saint-Mihiel et Mad et Moselle.

OBJET	MONTANT	OBJET	MONTANT
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Frais de fonctionnement	51 500,00 €	Redevance des usagers	490 000,00 €
Collecte et traitement des déchets	460 000,00 €	Valorisation du tri sélectif	110 000,00 €
Accès déchetteries extérieures**	55 000,00 €	Amortissement des subventions	3 973,94 €
Frais d'étude	10 000,00 €	Vente de composteurs	500,00 €
Communication	15 000,00 €	Excédent reporté	296 894,23 €
Charges de personnel	55 500,00 €	Subventions étude	0,00 €
Charges financières (impayés et remboursements)	15 000,00 €		
Amortissement de l'investissement	13 116,84 €		
Virement section d'investissement	26 505,08 €		
<b>TOTAL</b>	<b>701 621,92 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>901 368,17 €</b>

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Travaux de réaménagement de la déchetterie	50 000,00 €	Subvention	0,00 €
Amortissements subventions	3 973,94 €	Amortissements de l'investissement	13 116,84 €
		Excédent d'investissement	14 352,02 €
		Virement section de fonctionnement	26 505,08 €
<b>TOTAL</b>	<b>53 973,94 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>53 973,94 €</b>

# Perma'vision voir plus loin, agir mieux !

En janvier de cette année s'est créée, à Liouville, l'entreprise Perma'vision, un bureau d'étude/conception, conseil et formation en permaculture.



On a tendance à traduire permaculture comme « agriculture permanente » en français pour l'expliquer simplement. Il s'agit de mettre en place un système (pas forcément en agriculture quand on étend le concept) le plus durable possible en prenant en considération aussi bien les ressources matérielles, le lieu (géographie, biodiversité etc) que les ressources humaines.

Il y a 3 principes de bases en permaculture qui font une définition simple et courte : prendre soin de la terre, prendre soin des humains et partager équitablement.

Perma'vision propose :

- ✓ d'accompagner les particuliers et les organisations, publiques ou privées qui souhaitent s'engager dans la transition ;
- ✓ de réaliser des « design » (ou conception) personnalisés, c'est à dire la proposition d'une vision optimisée de la mise en place de tout projet.
- ✓ conseil individualisé pour intégrer la vision permaculturelle au projet.

Persuadée des bienfaits que chacun peut retirer de la permaculture, cette entreprise cherche à contribuer à sa diffusion dans toute la mesure du possible. Ainsi elle propose des formations auprès de tout type de public, et partage et échange avec plaisir sur le sujet lors d'événements locaux.

Contact & renseignements :

- ☎ Alexandre Dardour au 06 49 38 03 52
- @ permavision.souslescotes@gmail.com

# Alternatives aux pesticides... ça bouge !



M. Couly Gérard, maire de Saint-Maurice, Mme Larminy, 1<sup>re</sup> adjointe et M. Rangeard, conseiller municipal.

Rappelons que depuis 2017 il est interdit d'utiliser certains produits phytosanitaires dans l'ensemble des espaces publics que ce soit pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des voiries. Néanmoins certains produits restent autorisés pour les voiries difficiles d'accès, les terrains sportifs sans accès libre au public et les cimetières sans usage de promenade.

Dans ce contexte la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse ont collaboré à l'édition 2019 de la Semaine des Alternatives aux Pesticides du Grand Est qui a eu lieu du 20 au 30 mars dernier. Cet événement était porté par les FREDON (Fédération Régionale de Défenses contre les Organismes Nuisibles) Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.

Cette semaine a pour vocation de sensibiliser le grand public et les professionnels à la protection de l'environnement au travers d'animations diverses sur les thèmes du jardinage au naturel, de la biodiversité, du zéro pesticide...

Dans cette logique, la CODECOM a organisé une réunion d'information avec la FREDON Lorraine le 11 avril dernier sur la thématique de la gestion durable des espaces verts publics, pieds de murs et cimetières. Cette réunion était destinée aux maires et agents

communaux, mais aussi aux prestataires en lien avec les espaces verts.

Un bilan positif en est ressorti et de nombreuses questions ont été abordées, notamment la nouvelle réglementation (loi Labbé), l'achat de matériel tel que les désherbeurs thermiques et autres et la gestion différenciée des tontes...

À noter qu'une commune de notre territoire : **Saint-Maurice-sous-les-Côtes, a été labellisée fin mars 2019 COMMUNE NATURE avec la plus haute distinction de 3 libellules** qui témoigne de l'investissement pour la nature et l'environnement. Dans l'optique de continuer à préserver la faune et la flore et de confirmer l'engagement pour cette noble cause qui nous concerne tous, la commune a organisé le 11 mai dernier une chasse aux déchets, permettant ainsi de sensibiliser les plus jeunes sur le respect de la planète.



# Atelier des Territoires Rupt de Mad... la suite

Après un an de travaux, les collectivités et l'ensemble des acteurs liés au bassin versant du Rupt-de-Mad se sont mobilisés sur les différents temps de l'atelier des territoires 2017 - 2018 « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement du territoire » pour partager une vision commune sur l'avenir de ce territoire.

La démarche Atelier des Territoires Rupt-de-Mad s'est terminée avec le lancement du projet Mad'in l'Eau Reine par les acteurs du territoire le 3 avril 2019 à Pont-à-Mousson.

Le séminaire de restitution de la démarche atelier des territoires « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement » sur le bassin versant du Rupt-de-Mad a réuni plus de 90 personnes mercredi 3 avril dernier à l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson.

Cette démarche d'ensemble de reconquête de la qualité de l'eau pour et par le territoire a été baptisée Mad'in l'Eau Reine. La feuille de route, aboutissement des travaux d'atelier, détaille les premières pierres à poser pour engager Mad'in l'Eau Reine.

## LES DIX PROJETS TIRÉS DE LA RÉFLEXION COMMUNE

(certains déjà émergents ou planifiés, d'autres nouveaux)

1. Structuration des débouchés dans le territoire métropolitain pour les produits locaux
2. Développement et maintien des surfaces en herbe
3. Développement de filières Bas Niveau d'Impact
4. Développement maîtrisé de la méthanisation
5. Développer les haies traditionnelles/multifonctionnelles
6. Organisation d'une fête des terroirs (produits locaux et produits bio)
7. Animation et sensibilisation « Nos paysages sont dans nos assiettes »
8. Mise en place d'un parcours culturel
9. Création d'une liaison douce Madine-Moselle
10. Organisation d'une course Iron Man® et développement d'une offre touristique associée.

Mad'in l'Eau Reine se veut exemplaire et innovant, articulé autour d'un engagement fort des acteurs du territoire. Cette démarche ambitieuse s'enrichira au fur et à mesure de son développement mais tout l'enjeu désormais est d'engager une dynamique rapidement autour d'une gouvernance partagée qui puisse poursuivre les projets en cours et en engager de nouveaux tout en assurant de la cohérence dans les actions conduites et à conduire.

Une présentation de la démarche est visible sur les sites internet de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la DREAL Grand Est.

Vous retrouverez aussi des informations, les travaux menés et la feuille de route élaborée sur le blog de la démarche : <https://adruptdemad.blogspot.com/>



Pour le territoire de la Communauté de Communes Côtes de Meuse Woëvre, plus précisément pour le Bassin Versant du Rupt de Mad, si vous êtes intéressé par la démarche et si vous souhaitez plus de renseignements, veuillez contacter :

📞 Hélène LECLERE au 03 29 90 69 09  
 @environnement@cc-cotesdemeuse-woevre.fr



## PLAN PAYSAGE



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.



Élus meusiens et vigneron trinquent à la santé des Côtes de Meuse

# Salon de l'Agriculture 2019 Les Côtes de Meuse mises à l'honneur

Le vignoble des Côtes de Meuse était à l'honneur le 27 février dernier au Salon de l'agriculture, où un certain nombre d'élus avaient fait le déplacement. Le temps fort meusien a permis de dévoiler la nouvelle identité visuelle de l'Indication Géographique Protégée (IGP) des Côtes de Meuse.

En effet depuis plus d'un an et dans le cadre de leur Plan de Paysage, les communautés de communes Côtes de Meuse/Woëvre et Territoire de Fresnes accompagne l'IGP dans sa stratégie de communication. Un groupe de travail a été créé et les producteurs du vignoble ont engagé une démarche de communication associant promotion du produit et du territoire.

Isabelle Bomey, graphiste à Hattonville, était en charge de la partie création : logo, charte graphique, et plaquettes. La mise en place d'un plan de communication prévoit également un certain nombre d'actions à réaliser pendant les trois prochaines années.

## HISTORIQUE

La Meuse est un terroir viticole qui a connu son plus fort développement au XIX<sup>e</sup> siècle (13 729 hectares de vigne en Meuse en 1862). Mais les ravages causés par le phylloxera et par la Première Guerre Mondiale, la concurrence des vins du Midi font pratiquement disparaître les vignes du département. Seuls les cantons de Fresnes et Vigneulles-Lès-Hattonchâtel gardent quelques parcelles viticoles exploitées professionnellement, d'autres vignes en Meuse étant vendangées par des associations.

De ces parcelles naissent, sous l'impulsion de quelques agriculteurs qui replantent de la vigne sur les Côtes au milieu des années 70, la dénomination « vin de pays de la Meuse » en 1981, puis la dénomination « vin de pays des Côtes de Meuse » en 2006.

Depuis fin 2011, les vins des Côtes de Meuse bénéficient d'une identification géographique protégée (IGP). Ce sont aujourd'hui 6 viticulteurs (également arboriculteur), regroupés dans un syndicat, qui portent cette IGP et en font la promotion.

1981 > VIN DE PAYS DE LA MEUSE

2006 > VIN DE PAYS DES CÔTES DE MEUSE

2011 > IGP CÔTES DE MEUSE



Discours d'ouverture de M. Pelletier, Président de la Chambre d'Agriculture de La Meuse.



Panneaux 4 x 3 installés le long de la Voie Sacrée pendant le Salon International de l'Agriculture.



# Pour cet été, pensez à la Bourse aux vergers !

Pour rappel, un portail numérique appelé « Bourse aux vergers » a été créé en juillet 2018 pour mettre en relation des propriétaires qui souhaitent prêter un verger, un potager, un parc... avec des personnes souhaitant en emprunter un.

Diverses possibilités sont offertes : installation d'un rucher, pâturage, récolte des fruits, des légumes, ou du foin... Il est également possible de proposer ou de faire la demande de matériel ou de compétences (greffage, taille, apiculture, jardinage...).

Depuis la création du portail 16 annonces ont été mises en ligne et plusieurs annonceurs ont trouvé preneur.

## TÉMOIGNAGE D'UN UTILISATEUR DE LA BOURSE AUX VERGERS

### *D'abord, pouvez-vous vous présenter ?*

**SL\_** Je m'appelle Sébastien Lartique. J'habite à Corniéville et je pratique une « apiculture alternative ». Je vais emprunter un terrain appartenant à une habitante de Loupmont qui souhaite partager un espace pour le plaisir de créer du lien social.

### *Comment vous-êtes vous rencontrés ?*

**SL\_** Grâce à une annonce sur le site de la bourse aux vergers. L'annonce mentionnée l'idée de placer une ruche sur un terrain. Ensuite la rencontre a eu lieu directement sur le terrain.

### *Pensez-vous signer la convention? Est-ce que vous comptez partager un peu de miel en échange du prêt du terrain?*

**SL\_** Pour la convention, oui. Peut-être plus « légère » dans le sens où nous signerons juste le fait de prêter une ruche pendant une période indéterminée (long terme). L'idée avant tout n'est pas la production de miel mais plutôt « offrir » un gîte à une colonie d'abeilles. Si l'essaïm est en bonne santé/dynamique, nous récolterons en petite quantité du miel qui sera bien évidemment partagé avec les propriétaires du terrain.

### *Que comptez-vous faire sur ce terrain ?*

**SL\_** Je souhaite y placer une ruche-tronc pour accueillir un essaïm d'abeilles. Cette ruche sera suivie comme essaïm sauvage dans le cadre de l'enquête participative lancé par l'OPIE de Poitou-Charentes.

### *Pouvez-vous me donner plus d'information sur les ruches-troncs ?*

**SL\_** La ruche-tronc est inspirée du processus de nidification des abeilles dans des troncs d'arbres creux. Contrairement aux ruches rectangulaires où l'apiculteur « guide » ses abeilles à bâtir sur des rayons parallèles (cadres mobiles facilitant la récolte du miel), la ruche tronc laisse soin aux abeilles de bâtir comme elles le souhaitent (construction libre dit « fixe »). Il n'y a donc pas de cadre. Les interventions de l'apiculteur sur la ruche tronc sont très rares, ce qui permet aux abeilles de s'organiser plus efficacement contre les parasites et maladies. La ruche tronc a pour objectif le respect du biorhythme des abeilles plutôt que l'abondante récolte du miel.

### *Pour finir, que pensez-vous de la bourse aux vergers?*

**SL\_** Je pense que la bourse aux vergers est une excellente initiative pour dynamiser le territoire et éviter l'enfrichement de certains terrains. Cette initiative permet de mettre en lien des personnes pour réaliser divers projets. C'est un vecteur positif à la fois social et environnemental.



Consultez les offres ou déposez une annonce sur le portail numérique <http://bourse-vergers.cc-cotesdemeuse-woevre.fr>



Pour plus d'informations et de renseignements sur le Plan de Paysage, veuillez prendre contact avec l'animateur Julien FLECKSTEIN :

☎ 03 29 90 33 27

@ planpaysage.cotesdemeuse@gmail.com

🕒 De 9h à 12h et de 14h à 17h  
Les mardi à la Codecom Côtes de Meuse / Woëvre. Les jeudi à la Codecom du Territoire de Fresnes



La ruche-tronc prête à accueillir les abeilles.



## Journée d'échanges dans le Toulois Des échanges de qualité et des perspectives de travail



**Dans le cadre du Plan de Paysage des Côtes de Meuse, les Communautés de Communes Côtes de Meuse/Woëvre et Territoire de Fresnes, en concertation avec ses partenaires institutionnels, les producteurs et les professionnels du tourisme du territoire, souhaitent se positionner sur le développement touristique des Côtes de Meuse.**

Le comité technique « Tourisme » du Plan de Paysage qui a eu lieu le 30 octobre 2018, a pris la décision de participer à une **journée d'échange organisée par le Plan de Paysage et le Parc naturel régional de Lorraine dans les Côtes de Toul** afin de poursuivre une réflexion commune et d'avoir un retour d'expérience significatif des acteurs de ce territoire sur la valorisation d'une route touristique existante. Faut-il créer une route touristique? Comment valoriser les Côtes de Meuse et le Plan de Paysage? Faut-il développer un label?

Cette journée a permis de découvrir les rôles de chacun et les démarches réalisées par les acteurs du tourisme des Côtes de Toul (AOC Côtes de Toul, collectivités, Office de tourisme, hébergeurs et restaurateurs).

À partir d'un diagnostic vignoble et découverte initié en 2015, ces acteurs ont défini un plan d'actions à réaliser. En 2016, ils ont créé des groupes de travail dont un pour l'animation des 20 ans de l'AOC Côtes de Toul. De nombreuses actions en ont découlées dont l'organisation de l'événement phare, Toul'Monde à table, qui a eu lieu les 23 et 24 juin 2018 à la grande halle de Nancy et qui fut une grande réussite.

« Nous avons un gros potentiel. Notre offre touristique est très riche. En plus de la viticulture nous disposons d'autres atouts comme l'arboriculture et la mirabelle, des sites exceptionnels à proximité comme Madine et Lachaussée, des sites de mémoire et une situation géographique très intéressante », s'enthousiasme Michel Demoyen, Vice-président de la Communauté de Communes du Territoire de Fresnes.

“ **Au vue de la qualité des échanges, du nombre de participants et de l'intérêt porté pour les différentes thématiques, on a ressenti des acteurs prêt à travailler ensemble et mettre en place des actions.**

*\_Sylvain Denoyelle, Président de la Communauté de Communes Côtes de Meuse/Woëvre*

# Amélioration de l'habitat Dernière année pour les subventions!

Depuis octobre 2018 nous avons entamé la 3<sup>e</sup> et dernière année de l'OPAH.  
Ce programme a déjà permis d'aider 54 foyers sur les deux premières années.  
21 dossiers sont actuellement en cours de traitement pour la 3<sup>e</sup> année.

Si vous êtes propriétaire et que vous avez des travaux à réaliser dans votre maison, n'hésitez pas à vérifier votre éligibilité aux aides dans le cadre l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) des Côtes de Meuse, pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté.

## POUR RAPPEL

### L'OPAH C'EST QUOI ?

- ✔ L'OPAH vous propose une **visite gratuite, concrète et neutre** pour établir votre programme de réhabilitation.
- ✔ L'OPAH vous **accompagne dans vos démarches**.
- ✔ Grâce à l'OPAH vous pouvez **obtenir des aides** non négligeables pour **financer vos travaux**.

### LES TRAVAUX AIDÉS

Pour rappel l'attribution des aides se fait en fonction des ressources, des caractéristiques du logement et de la nature des travaux réalisés.

### L'OPAH INTERVIENT SUR 3 TYPES DE TRAVAUX

- ✔ Travaux liés aux **économies d'énergie** : isolation, changement du système de chauffage...
- ✔ Travaux d'**adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie** : accessibilité, salle de bain, monte escalier... (visite d'un ergothérapeute).
- ✔ Travaux de grande ampleur : **rénovation lourde**.

### LA DÉMARCHE À SUIVRE

Référez-vous à votre revenu fiscal de référence pour vérifier votre éligibilité : plafond des ressources (*voir tableau ci-après*). **Avant de commencer tous travaux vous devez contacter le CMAL**, qui a été mandaté par la Communauté de Communes pour assurer l'animation de cette opération et centraliser les demandes de subventions.

**Permanences sans rendez-vous, à dates fixes, voir l'encadré ci-contre.**



Mes travaux sont-ils éligibles ?  
Contactez Jérôme BORRONI au CMAL :

☎ 03 29 79 23 10  
@ cmal.pact55@orange.fr

### PERMANENCES LOCALES :

- ✔ À la Codecom Côtes de Meuse/Woëvre, à Vigneulles  
**le 1<sup>er</sup> mardi du mois,**  
**de 10 h à 12h.**
- ✔ À la mairie d'Apremont-la-Fôret  
**le 3<sup>e</sup> jeudi du mois,**  
**de 14 h à 16 h.**

*Un fonds d'aides  
local est prévu  
jusque fin octobre  
2019*

## PLAFOND DES RESSOURCES

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes	Ménages aux ressources modestes
1	14 790 €	18 960 €
2	21 630 €	27 729 €
3	26 013 €	33 346 €
4	30 389 €	38 958 €
5	34 784 €	44 592 €
Par personne supplémentaire	+ 4 385 €	+ 5 617 €

Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez prendre contact avec l'agent de développement :

☎ Coralie JOURDIER au 03 29 90 00 63  
@ developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

### MES AIDES EN 8 ÉTAPES !



J'ai un **projet**

#1



Je **contacte** le chargé de mission FISAC

#2



Il **m'accompagne** dans l'élaboration de ma demande

#3



Je **dépote mon dossier** de demande d'aide. Il est instruit par la Codecom.

#4



Le comité d'attribution **donne son avis sur mon projet** et définit le **montant de l'aide**.

#5



Je **signe la convention** de financement avec la Codecom.

#6



Je réalise mon projet et **j'envoie** ma demande de paiement à la Codecom.

#7



Ma demande est contrôlée par la Codecom, **les aides me sont versées**.

#8

# Des aides financières pour les commerçants et artisans

Depuis le second semestre 2018 la Communauté de communes, en partenariat avec l'État et la Région Grand Est, peut verser des aides directes aux commerçants, aux artisans et aux entrepreneurs de services du territoire pour leurs projets d'investissements ou de travaux. L'objectif de l'Opération FISAC est de fortifier et dynamiser le tissu économique local, indispensable à la qualité de vie de notre territoire.

### 3 CATÉGORIES D'AIDES FINANCIÈRES

Les aides concernent trois catégories d'investissement. Les appels à projets peuvent retenir une ou plusieurs de ces catégories.

**La rénovation de devantures, façades, enseignes et l'aménagement intérieur** comprend la réfection ou l'installation de vitrines commerciales ainsi que l'aménagement des points de vente.

**La sécurisation et la mise en accessibilité** financent les volets anti-intrusion, la télé et vidéo surveillance ainsi que les aménagements nécessaires à la circulation des personnes à mobilité réduite.

Enfin, la **modernisation de l'équipement** intervient sur le renouvellement ou l'équipement en outils professionnel, les véhicules de tournée ainsi que les outils de e-commerce.

Les aides peuvent intervenir dans le cadre d'un projet d'accroissement de la capacité ou de la productivité ainsi que dans une démarche de mise aux normes.

### QUELS MONTANTS D'AIDES ?

Selon la catégorie d'investissement, les aides varient entre 40 % et 50 %. Par ailleurs, une bonification de 10 % est possible sous certaines conditions.

Les dépenses présentées dans le cadre d'une demande de subvention sont prises en compte à partir de 3 000 € et jusqu'à 25 000 € hors taxes.

**RÈGLEMENT COMPLET ET DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION À RETIRER AU SIÈGE DE LA CODECOM, CÔTES DE MEUSE/WOÈVRE**

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec l'Agent de développement local/Chargée de mission FISAC : Coralie JOURDIER

☎ 03 29 90 00 63

@ developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

*Opération prévue jusqu'au 25 janvier 2021, sous réserve des crédits disponibles*

*Déjà 3 dossiers en cours !*

# Un Contrat Local de Santé 2<sup>de</sup> génération

En signant, le 20 décembre 2018, son Contrat Local de santé de 2<sup>de</sup> génération, le PETR Cœur de Lorraine s'est engagé dans une politique de santé volontariste qui doit renforcer la prévention et votre accès à la santé.

## Qu'est ce qu'un Contrat Local de Santé (CLS)?

Signé par le PETR, l'ARS, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Préfecture de Meuse, la CAF et la MSA, le CLS fixe **une stratégie commune en matière de santé** et donne **une feuille de route, pour les 5 années à venir**, afin de « promouvoir un environnement physique et social favorable à la santé » et « améliorer le parcours de santé des habitants ».

## Comment le CLS a-t-il été élaboré ?

Entre 2014-2016, le PETR avait mis en œuvre un premier CLS. Grâce au bilan de cette première expérience, au diagnostic de santé du territoire, et à plusieurs ateliers collectifs organisés en 2018, la stratégie et les actions à mener ont pu être identifiés de manière concertée par l'ensemble des acteurs locaux concernés.

## Quel est le territoire concerné ?

Le PETR Cœur de Lorraine, composé des Communautés de Communes Côtes de Meuse/Woëvre, du Territoire de Fresnes en Woëvre, du Sammiellois et de l'Aire à l'Argonne.

## Quelle est la stratégie prévue par le CLS de 2<sup>de</sup> génération ?

Le programme d'actions du CLS comporte **7 objectifs spécifiques** :

- 1..... **Diminuer l'isolement** des personnes en situation difficile
- 2..... **Prévenir les risques sanitaires** liés à l'environnement
- 3..... **Améliorer les connaissances, les compétences et les pratiques** des habitants, bénévoles et professionnels sur les déterminants de santé et les ressources du territoire
- 4..... **Améliorer le parcours de santé** des enfants et adolescents
- 5..... **Renforcer l'offre coordonnée de prévention** sur le territoire
- 6..... **Maintenir l'accès à l'offre de 1<sup>er</sup> recours** coordonnée sur le territoire
- 7..... **Structurer l'offre de 2<sup>nd</sup> recours** sur le territoire

## Et concrètement, comment le CLS sera-t-il mis en œuvre et qu'apportera-t-il au territoire ?

La mise en œuvre de cette stratégie suppose la mobilisation de tous les acteurs d'un territoire : collectivités, institutions, associations, monde médico-social, professionnels de santé, habitants... Différentes actions améliorant la santé des habitants seront menées, parmi lesquelles :

- ✔ L'acquisition de véhicules électriques de portage de repas par le PETR, mis à disposition des ILCG/ADMR locales (action réalisée en 2018).
- ✔ La poursuite d'actions de sensibilisation à des destinations des habitants : Octobre Rose, journées de dépistage santé...
- ✔ Le développement du programme « Pratiques Parentales Positives en ligne », programme que les parents peuvent suivre de façon autonome pour améliorer leurs compétences et leur confiance, et par là même favoriser le développement équilibré de leurs enfants.

*Et bien d'autres encore !*



*La mise en œuvre de cette stratégie suppose la mobilisation de tous les acteurs d'un territoire.*



Pour plus d'informations et de renseignements, veuillez prendre contact avec la coordinatrice du CLS :

📞 Pauline BOUC au 03 29 90 33 26

@ petr.coeurdelorraine@gmail.com



©Illustration Katy K

## Festival ChiFouMi deuxième édition

L'Art ou L'Être fête la 2<sup>e</sup> édition du festival pendant 3 jours du 18 au 20 juillet 2019 à Jouy-sous-les-côtes avec entrée libre pour les journées tout public. Cette année une édition aura lieu également sur un autre territoire, à Chevillon en Haute-Marne.

Des compagnies artistiques venues des quatre coins de la France et du Grand Est se succéderont de la Meuse à la Haute-Marne, pour tous les âges, et dans diverses disciplines artistiques !

Les journées du jeudi et vendredi étant réservées aux centres aérés et groupes sur inscription, l'ouverture au tout public aura lieu le vendredi à 17h30 avec une soirée orientée notamment sur les arts du cirque.

Le samedi sera la grande journée familiale du festival : spectacles, déambulations, animations et ateliers ludiques auront lieu autour d'un espace artistique conçu pour petits et grands.

Buvette, restauration et produits locaux permettront de tenir jusqu'à la nuit pour voir le chapiteau s'éclairer lors du grand concert du samedi soir !

Des spectacles réservés au très jeune public seront également de la partie, les tout-petits disposeront même de leur propre espace pour se changer et se rafraîchir !

CHIFOUMI FESTIVAL DU 18 AU 20 JUILLET  
À JOUY-SOUS-LES-CÔTES

 [www.chifoumi-festival.com](http://www.chifoumi-festival.com)  
 ChiFouMi Festival

## Spectacle France profonde

L'association Semeurs d'arts accueille, au sein du programme culturel de La Semence, le spectacle « France Profonde » de la compagnie La Grosse situation le jeudi 13 juin 2019 à 20h30 à la MFR de Vigneulles-les-Hattonchâtel.

France Profonde parle du pays dans lequel nous vivons et des liens que nous entretenons avec la terre. Le spectacle fait entendre des points de vue qui se frottent, selon qu'on soit futur jeune agriculteur conventionnel ou future cheffe d'exploitation en permaculture; comédienne ou fille de paysans, ou les deux à la fois; artiste intervenant dans un lycée agricole pour y faire du théâtre, ou directeur du-dit lycée; selon qu'on soit issue d'une dynastie de viticulteurs ou d'une lignée de chasseurs cueilleurs, cadre ou hors cadre familial, en bottes ou en chaussons...

Bref, les protagonistes luttent avec eux-mêmes et avec l'urgence de se poser les bonnes questions. Nulle terre sans guerre, dit un adage.

Où se situe le combat ?

FRANCE PROFONDE LE 13 JUIN À 20H30 À LA MFR DE VIGNEULLES

 [www.semeursdarts.com](http://www.semeursdarts.com)  Semeurs d'Arts



©Olivier Villanove



## Marché paysan Les Sotrés et Potailloux

Le marché festif revient cette année encore avec son marché paysan rassemblant producteurs, artisans et associations qui représentent une belle vitrine de nos produits locaux.

Des artistes et d'autres animations ludiques seront au rendez-vous pour vous faire passer une agréable journée le 22 juin 2019 à partir de 10h. Buvette et restauration du terroir sur place. Situé entre Chaillon et Heudicourt-sous-les-Côtes un parking fléché est prévu.

**SOTRÉS & POTAILLOUX SAMEDI 22 JUIN À PARTIR DE 10H  
ENTRE CHAILLON ET HEUDICOURT**

[www.sotresetpotailloux.fr](http://www.sotresetpotailloux.fr) [f](#) [sotresetpotailloux](#)

## Cirque en vignes

Le Parc Naturel Régional de Lorraine accueille le spectacle « Cirque en vignes » le 5 juillet 2019 dans les Côtes de Meuse.

C'est la rencontre entre deux mondes le cirque et le vignoble et les cultures japonaise et française.

Ce spectacle est issu de la rencontre entre le Pôle National du Cirque Grand Est (France) et la Setouchi Circus Factory (Japon).

Rendez-vous donc le Vendredi 5 juillet à 20 h à Billy-sous-les-Côtes (Domaine de Montgrignon) en plein air (parking fléché) pour 50 minutes de spectacle. Accessible dès 4 ans avec une jauge **limitée à 150 places**.  
**Pensez donc à réserver !**

Deux autres dates dans les Côtes de Moselle et Côtes de Toul :

- **Dimanche 7 juillet à 20 h à Dornot** (Domaine des Côteaux de Dornot).
- **Mardi 9 juillet à 20 h à Lucey** (Association Wine Club – Côtes de Toul).

**CIRQUE EN VIGNES VENDREDI 5 JUILLET À 20H  
BILLY-SOUS-LES-CÔTES (DOMAINE DE MONTGRIGNON)**

[www.furies.fr/Setouchi-Circus-Factory.html](http://www.furies.fr/Setouchi-Circus-Factory.html)

Réservez indispensable auprès de Sandrine CLOSE : [sandrine.close@pnr-lorraine.com](mailto:sandrine.close@pnr-lorraine.com)



## Fête Médiévale d'Hattonchâtel

L'association Loisirs Amitié organise sa 2<sup>e</sup> fête médiévale à destination du grand public dans les rues de la commune d'Hattonchâtel les 10 et 11 août 2019.

De nombreuses animations auront lieu tout le week-end pour faire découvrir l'histoire du village à travers son patrimoine. Au programme, campement médiéval avec démonstrations et reproduction historique de chevalerie et vie du camp, ateliers

adultes et enfants de métiers d'époque, spectacles de rues, bal médiéval et bien d'autres animations à découvrir...

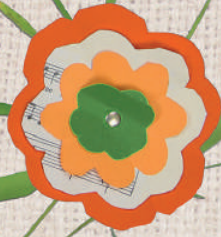
**Buvette et restauration sur place pour tenir éveillé au grand bal médiéval !**

**FÊTE MÉDIÉVALE À HATTONCHÂTEL LES 10 & 11 AOÛT**

[f](#) Fête médiévale à Hattonchâtel

# ChiFouMi <sup>2019</sup>

## Festival Familial



 Jouy (55)  
à les côtes

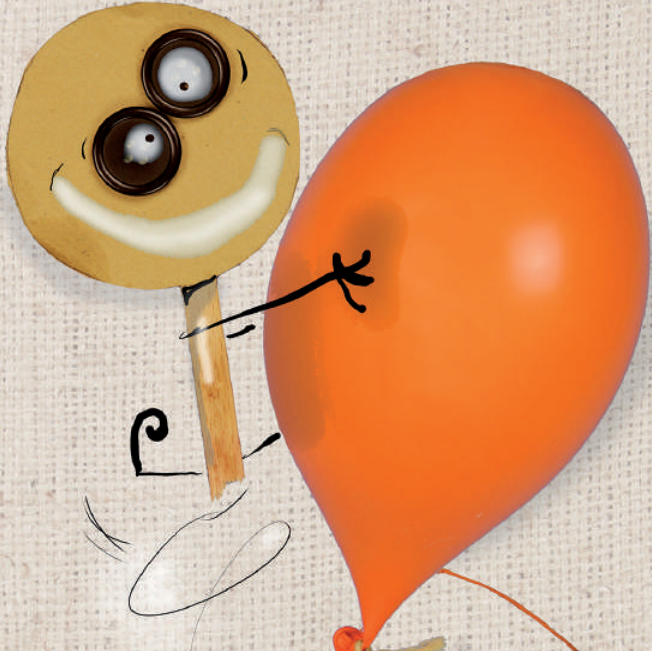
Du 18 au 20 Juillet

entrée Libre

 Chevillon (52) 

Du 25 au 28 Juillet

[www.chifoumi-festival.com](http://www.chifoumi-festival.com)



Concerts & Spectacles  
Restauration  
Bouffette Espace bébé  
Jeux - Produits Locaux

Illustration originale : Katy K. Imprimé par Lefevre Verdun - Ne pas jeter sur la voie publique - Licences n°2 - 1064965 et n°3 - 1064964

Organisé par Avec le précieux soutien de

